L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 OCTOBRE 1859.

Imprimé et publié par
Sr F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
F. WEISSE. H. DUPOUY.
J. DUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 5 OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine", à raison de 25 cents pour les six numéros. Ils paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.
Par Bluche & Lamount, 77 rue de Chartres — Meubles, bonbonnes et marchandises avariées.
Par Uncal & co., 25 rue Decatur — Marchandises.
Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 5 rue de Levée— Vin rouge en cahiers, huile d'olive, vertaine, &c.

NOTRE SECONDE PAGE.

Le manque d'espace ne nous permet pas de donner aujourd'hui le feuilleton. On trouvera la suite des nouvelles à la seconde page.

Nouvelles étrangères.

Nous avons reçu des liasses de journaux d'Europe; ceux d'Angleterre vont jusqu'au 3 septembre et ceux du continent jusqu'au 1.

Nous reproduisons plus loin un article du *Times* sur les affaires d'Italie, qui a causé une sensation en Europe. Cet article a le texte de commentaires nombreux et contradictoires en Angleterre et en Italie. Une rédaction du le *Journal des Débats* a engagé la publication du document suivant:

"En cette nouvelle déclaration du gouvernement français, la restauration des Arches formant une partie importante des stipulations de Villafranca, ou, pour mieux dire, c'était la condition *sine qua non* des avantages qui résultaient pour l'Italie d'une telle de ces stipulations.

"Ces avantages étaient de plusieurs ordre: cession de territoire, l'abandon de la Lombardie; la reconnaissance du principe de nationalité italienne et d'un système d'ordre, enfin l'établissement dans la Vénétie des institutions nationales et libérales. Mais, à une fois, ces avantages étaient conditionnés et expressément subordonnés au retour des anciennes maisons souveraines dans ces Etats.

"Mais comment doit s'opérer ce retour? Le gouvernement français a déjà déclaré et répété qu'il n'est pas question de ramener dans leurs Etats par une force étrangère. Qu'ils ramèneraient en effet: ce serait la France à la service de l'Autriche: ce serait exiger du peuple de France. Comment oublier que nous avons traversé en amis ces territoires, que les populations en ont appelé les armes, que nous leur avons de leur sang en échange de leur liberté? Nous avons encore sous les yeux le texte même de cette convention, dont le principal résultat des opérations de la campagne que le passage de ces populations.

"Si l'intervention des princes ne peut pas être imposée, si les populations ne veulent pas de leurs anciens maîtres, comment pourront-elles? Quant à la restauration par la force, ce serait la résurrection des traités partiels qui ont été conclus avec eux et qui ont été mis en vigueur, comme nous, la France n'avait point à les discuter, et à se libérer pour les abolir. Nous croyons donc parfaitement que le gouvernement français repousse l'idée de la restauration de ces princes par force armée.

"La solution une fois écartée, ne faut-il pas prévoir le cas où ces princes ne seraient pas rétablis? C'est ce que l'on dit, et c'est peut être la partie la plus importante de ce document. Si les ducs, ou les ducs, ou les ducs, ne s'accordent point les conseils du gouvernement français et persistent à repousser la souveraineté, l'empereur d'Autriche se trouvera comme dégagé vis-à-vis de tous les engagements pris à Villafranca, de la cession de la Lombardie, par exemple, mais des engagements spéciaux qui concernent la Vénétie seraient encore en vigueur. Ce serait entre les mains de l'empereur d'Autriche, elle aurait un nom des institutions libres et libérales, selon que les architectes entreraient ou non dans cette voie. Ce serait davantage ce serait imposer à l'Autriche d'importantes concessions sans lui en abandonner de la cause italienne? Ce serait le moyen d'y parvenir serait la guerre de la France, dit le *Moniteur*, à ses armées.

"Les critiques avec amertume la décision du *Moniteur*. Le journal anglais s'attaque de ce document même l'avec que cette entreprise en Italie n'a nullement de solution de la question italienne. Le *Times*, proclamer qu'il n'y aura d'intervention étrangère dans les affaires d'Italie, qui a causé une sensation en Europe. Cet article a le texte de commentaires nombreux et contradictoires en Angleterre et en Italie. Une rédaction du le *Journal des Débats* a engagé la publication du document suivant:

"En cette nouvelle déclaration du gouvernement français, la restauration des arches formant une partie importante des stipulations de Villafranca, ou, pour mieux dire, c'était la condition *sine qua non* des avantages qui résultaient pour l'Italie d'une telle de ces stipulations.

"Ces avantages étaient de plusieurs ordre: cession de territoire, l'abandon de la Lombardie; la reconnaissance du principe de nationalité italienne et d'un système d'ordre, enfin l'établissement dans la Vénétie des institutions nationales et libérales. Mais, à une fois, ces avantages étaient conditionnés et expressément subordonnés au retour des anciennes maisons souveraines dans ces Etats.

"Mais comment doit s'opérer ce retour? Le gouvernement français a déjà déclaré et répété qu'il n'est pas question de ramener dans leurs Etats par une force étrangère. Qu'ils ramèneraient en effet: ce serait la France à la service de l'Autriche: ce serait exiger du peuple de France. Comment oublier que nous avons traversé en amis ces territoires, que les populations en ont appelé les armes, que nous leur avons de leur sang en échange de leur liberté? Nous avons encore sous les yeux le texte même de cette convention, dont le principal résultat des opérations de la campagne que le passage de ces populations.

"Si l'intervention des princes ne peut pas être imposée, si les populations ne veulent pas de leurs anciens maîtres, comment pourront-elles? Quant à la restauration par la force, ce serait la résurrection des traités partiels qui ont été conclus avec eux et qui ont été mis en vigueur, comme nous, la France n'avait point à les discuter, et à se libérer pour les abolir. Nous croyons donc parfaitement que le gouvernement français repousse l'idée de la restauration de ces princes par force armée.

"La solution une fois écartée, ne faut-il pas prévoir le cas où ces princes ne seraient pas rétablis? C'est ce que l'on dit, et c'est peut être la partie la plus importante de ce document. Si les ducs, ou les ducs, ou les ducs, ne s'accordent point les conseils du gouvernement français et persistent à repousser la souveraineté, l'empereur d'Autriche se trouvera comme dégagé vis-à-vis de tous les engagements pris à Villafranca, de la cession de la Lombardie, par exemple, mais des engagements spéciaux qui concernent la Vénétie seraient encore en vigueur. Ce serait entre les mains de l'empereur d'Autriche, elle aurait un nom des institutions libres et libérales, selon que les architectes entreraient ou non dans cette voie. Ce serait davantage ce serait imposer à l'Autriche d'importantes concessions sans lui en abandonner de la cause italienne? Ce serait le moyen d'y parvenir serait la guerre de la France, dit le *Moniteur*, à ses armées.

"Les critiques avec amertume la décision du *Moniteur*. Le journal anglais s'attaque de ce document même l'avec que cette entreprise en Italie n'a nullement de solution de la question italienne. Le *Times*, proclamer qu'il n'y aura d'intervention étrangère dans les affaires d'Italie, qui a causé une sensation en Europe. Cet article a le texte de commentaires nombreux et contradictoires en Angleterre et en Italie. Une rédaction du le *Journal des Débats* a engagé la publication du document suivant:

"En cette nouvelle déclaration du gouvernement français, la restauration des arches formant une partie importante des stipulations de Villafranca, ou, pour mieux dire, c'était la condition *sine qua non* des avantages qui résultaient pour l'Italie d'une telle de ces stipulations.

"Ces avantages étaient de plusieurs ordre: cession de territoire, l'abandon de la Lombardie; la reconnaissance du principe de nationalité italienne et d'un système d'ordre, enfin l'établissement dans la Vénétie des institutions nationales et libérales. Mais, à une fois, ces avantages étaient conditionnés et expressément subordonnés au retour des anciennes maisons souveraines dans ces Etats.

"Mais comment doit s'opérer ce retour? Le gouvernement français a déjà déclaré et répété qu'il n'est pas question de ramener dans leurs Etats par une force étrangère. Qu'ils ramèneraient en effet: ce serait la France à la service de l'Autriche: ce serait exiger du peuple de France. Comment oublier que nous avons traversé en amis ces territoires, que les populations en ont appelé les armes, que nous leur avons de leur sang en échange de leur liberté? Nous avons encore sous les yeux le texte même de cette convention, dont le principal résultat des opérations de la campagne que le passage de ces

de difficultés que l'Italie centrale offre maintenant à résoudre. Bien que les Légations aient associé leur avenir à celui des duchés et se soient données comme les duchés à la Sardaigne, leur situation est bien différente, surtout en ce qui concerne l'attitud que la France peut prendre à leur égard. En effet, il n'a pas été question des Légations dans les préliminaires de Villafranca. Aucun engagement international n'a décidé de leur avenir, et si cet avenir est sérieusement mis en question, cette question reste tout entière entre le Saint-Siège et la France.

On continue, dans les divers Etats de l'Italie centrale, à agir et à parler comme si l'acceptation du roi de Sardaigne avait été définitive et comme si l'annexion de ces territoires au Piémont était un fait accompli.

On écrit de Florence, le 9 septembre, au *Corriere mercantile* de Gênes:

"Il a été chanté un *Te Deum* solennel en l'église de l'Annonciation, à l'occasion de l'acceptation par le roi Victor-Emmanuel du vœu de la Toscane. Les autorités étaient présentes. Le journal l'*Arlecchi* a été suspendu pour avoir publié des articles insultant au malheur des personnes déchues d'une haute position sociale.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*, à propos des revers que les armées anglo-françaises viennent d'essuyer en Chine:

La Chine va peut-être disputer à l'Italie le privilège d'occuper l'attention de l'Europe. Les armes de l'Angleterre et de la France viennent d'éprouver leur premier et, nous l'espérons, leur dernier échec dans ces parages. Les ambassadeurs des deux pays envoyés à Pékin, en vertu du récent traité conclu avec l'empereur, étaient accompagnés d'une escadre anglo-française qu'on croyait suffisante pour forcer l'entrée du Peiho dans le cas où le fleuve, contrairement aux stipulations du traité, se trouverait fermé aux ambassadeurs. L'entrée du fleuve a été en effet refusée aux Européens. Les préparatifs considérables effectués par les Chinois prouvent assez qu'ils attendaient l'ambassade et qu'ils avaient résolu de ne leur accuser compte des conditions que leur avaient arrachées les Barbares. Il y a plus, la diminution des ces préparatifs a été assez habile pour tromper l'amiral anglais et pour amener une sorte de surprise qui n'a pas coûté aux Anglais moins de trois bâtiments coulés et de 464 hommes hors de combat. Notre perte a été beaucoup moins considérable et ne s'élève qu'à 74 hommes hors de combat. L'escadre a dû se retirer après cet échec, et les ambassadeurs sont retournés à Shanghai. C'est le 25 juin qu'a eu lieu cet engagement, qui ne sans doute porter à son comble l'orgueil des Chinois et rendre une leçon terrible bien nécessaire. Mais jamais ils n'ont eu plus de chances de laisser à de légitimes représailles. La France et l'Angleterre donnent au jourd'hui leur attention à des affaires plus sérieuses que leurs démêlés avec la Chine. Les deux puissances ne peuvent être sérieuses de recommencer une guerre lointaine qui, cette fois, devrait être conduite jusqu'à l'occupation de Pékin. Un échec ou un retour au résultat plus sérieux que ces vaines traités, rendus aussitôt sans valeur par la mauvaise foi chinoise. Nous croyons cependant difficile que la "France et l'Angleterre restent sous le coup de cet échec, qui rendrait très-critique situation des Européens en Chine, s'il n'était promptement vengé.

Les nouvelles du Maroc sont très contradictoires. D'après le *Pays* le nouvel empereur Moula Mohammed aurait été reconnu à Fez, à Mequinez, à Maroc, à Tanger et dans toutes les villes de la côte septentrionale. La révolte des tribus de l'Ouest serait un fait ancien et que l'empereur Abder-Rhaman aurait déjà tenté de réprimer. L'avènement du nouveau gouvernement aurait été signifié aux puissances étrangères, et il serait dans de bons rapports avec les Européens. D'après un information reçues par le *Pays* journaux espagnols, au contraire, une désordre épouvantable régnerait dans tout l'empire; à Tanger, les Européens ne seraient plus en sureté, et le nouvel empereur ne serait pas encore proclamé. Enfin, d'après le *Patrie*, les Marocains ont attaqué des postes français de la frontière algérienne, et Ceuta aurait subi une seconde attaque. La gouvernement français concentre 4,000 hommes sur la frontière du Maroc.

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'*Abeille*.

LÉGISLATURE DU TENNESSEE.

Nashville, 4 octobre — La législature du Tennessee s'est réunie hier et s'est organisée. Le colonel M. T. Newman président du sénat, et M. W. C Whitthome orateur de la chambre des représentants.

M. HOLT.

Washington, 4 octobre — M. Holt, directeur général des postes, est arrivé ici de retour du Kentucky. sa santé s'est beaucoup améliorée.

ARRIVÉE DU TEUTONIA.

New York, 4 octobre—Le steamer *Teutonia* est arrivé ici. Les nouvelles qu'il apporte ont déjà été reçues par le *Hungarian*.

NAVIRES A LA PASSE.

Passe Sud-Ouest, 4 oct—Le navire échoué hier à la Passe du Sud-Ouest a été remis à flot par le bateau à vapeur *Kimball*, qui n'a pas cependant pu faire franchir la barre. Les bateaux de l'Association des pilotes ont été plus heureux, et le bâtiment est maintenant dans le fleuve.—Il y a un autre navire sur la barre: le bateau de remorquage Will Ivy essaie de le faire entrer dans le fleuve.

MARCHÉ.

New-York, 4 octobre.—Mess ferme, 18,000 boisseaux vendus aujourd'hui à $19 50 à 19 62½. Maïs pour de l'Est, $15 50 à $15 75. Whiskey actif à 27 1/2 c. Sucre ferme aux cotes précédentes. Café ferme sans changement dans les prix.

Cincinnati, 4 octobre. Farines en baisse de 10 c. Maïs ferme aux cotes précédentes. Avoine, 40 à 41 c.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE TOLEDANO. — M. E. Toledano que M. Thos. E. Adams chef de police, accusait d'homicide, a comparu hier devant le recorder Summers.

Le plaignant a demandé que le tribunal prononçât l'acquittement. Il a déclaré qu'après de minutieuses recherches, il est resté convaincu que les faits ne pouvaient pas être établis et que le verdict du jury dans cette affaire serait équitable.

M. Adams a ajouté que par suite des rumeurs qui circulaient relativement à la mort du Dr Graham, il avait cru devoir instituer une rigoureuse enquête afin que le public n'eut rien à reprocher aux autorités. Ces rumeurs ne reposent sur aucun fondement: tout prouve au contraire que M. Toledano n'a fait que se défendre.

M. Summers a prononcé l'acquittement honorable de M. Toledano.

AFFAIRE DE MAURICE. — Rose Gaya, accusé d'avoir assassiné Anthony Kear, il y a trois semaines, au Stock Landing, a subi un interrogatoire devant le maire Michel, à Jefferson City.

Les témoignages de la poursuite ne diffèrent pas de ceux qui ont été produits devant le jury d'enquête et dont nous avons déjà publié un rapport complet.

La défense a vainement essayé de prouver que le défunt avait proféré des menaces contre le prisonnier.

Gaya a été envoyé devant la Première Cour de District Judiciaire, pour meurtre.

DEVANT LA PREMIERE COUR.—Camacho de Ornelas, demeurant au coin des rues Baronne et Perdido, a été envoyé, hier, par le recorder Summers, devant la Première Cour de District, sous la prévention d'être entré avec effraction dans le café de John Echard, 6 rue Franklin, dans la nuit du 23 au 24 juin, d'y avoir volé une somme de deux cent vingt-deux piastres en billets de banque, en or et en argent, une montre et une chaîne en or valeurs à $25.

Ornelas a fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa comparution.

LES RECORDERS. — Caroline Gunter, accusée, devant le recorder Summers, de vol de couliers chez M. Bloomon P. Block, encognure de la rue de Lafayette, a été renvoyée de la plainte. Il n'y a pas eu de preuves contre elle.

Eve Nesbit s'est plainte d'avoir été insultée par Mary Ann Francis.

Peter Bean, h. c. i., a été arrêté, par ordre du chef de police, à bord du navire *Sandusky*, et a été emprisonné parce qu'il désobéissait à la loi en vigueur dans l'Etat.

Edward Dillon, ayant violé les ordonnances du chemin de fer de Jackson et n'ayant pas pu acquitter une amende de dix piastres, a été condamné à vingt jours de prison.

Henry Waters alias James Reed, vagabond suspect et dangereux, a été condamné à dix mois de travaux forcés.

Le recorder assistant Bénit a remplacé hier le recorder Witz.

Martha Alexander et J. D. Deadeaux, accusés d'avoir frappé Alice Gray, ont fourni caution.

Bridget Malone, s'est plainte d'avoir été assaillie par la veuve Murphy.

Hier.—Pierre Cupdeville et Edouard Seméron ont comparu hier devant le recorder assistant Bénit pour avoir volé deux vitrières à la porte du magasin de Henry Dodoussal, encognure Vieré et Chemin du Bayou.

L'affidavit déclarait qu'ils les avaient emportées dans un terrain vague de la rue Villeré et en avait enlevé des articles évalués à quarante piastres.

Joséphine Hadol, qui demeure en face du magasin, a vu les deux accusés prendre les vitrières et s'enfuir.

Le recorder l'a envoyé devant la Première Cour de District.

IMMENSE HOTEL.—On va construire un immense hôtel à New York. Le vaste caravansérail s'élèvera au point d'intersection de la même avenue et de Broadway, à la 59ème rue, en face du Parc-Central. Cet hôtel n'aura pas moins de trois façades, l'une de 250 pieds de long sur la 59ème rue, vis-à-vis du Parc; la seconde, de 270 pieds, sur Broadway, et la dernière, d'environ 100 pieds, sur la 58ème rue. Le prix de l'emplacement est évalué à $200,000, et les frais de construction et d'ameublement porteront ce premier chiffre à un million de dollars.

CIGARES DE LA HAVANE.— A. P. VALLS, 25 rue Tchoupitoulas et 14 Passage de la Bourse, vient de recevoir un grand envoi de cigares de la Havane, des plus célèbres marques, ainsi qu'un choix varié de délicieuses cigarettes. Avis aux fumeurs.

Le Pain Kilter Végétal de Perry Davis n'a rien pas seulement le soulager sur le champ, n'aide pas seulement à faciliter le travail du système, mais encore fait tout fonctionner l'estomac et fortifie le corps. C'est là de ce remède qui vaient plus que l'or.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par

J. WRIGHT & Co
agents généraux,
No 21 et 181, rue de Chartres

5 oct—6,7 oct

DENTISTERIE.—Nous lisons dans le *Trait Delta*: "C'est avec plaisir que nous appelons l'attention sur l'annonce du Dr J. A. Cassadavant, chirurgien-dentiste. Son cabinet est situé rue Royale No 182, entre St-Pierre et Toulouse.

Le docteur a exercé longtemps sa profession à la campagne, où il était tenu en grande estime pour son talent, et depuis qu'il est venu se fixer parmi nous, son habileté comme opérateur et son mérite incontestable ont trouvé ici des appréciateurs et lui ont assuré une vogue méritée.

"Le Dr Cassadavant donne ses consultations en anglais, en français et en espagnol. Nous engageons tous ceux qui auraient besoin du ministère d'un bon dentiste, à s'adresser au No 182, rue Royale.

La question italienne.

Le gouvernement français a fait insérer, le 9 septembre, au *Moniteur*, un article qui a causé dans toute l'Europe, et notamment en Italie, une sensation extraordinaire. Le voici:

"Quand les faits parlent d'eux-mêmes, il semble, au premier abord, inutile de les expliquer. Cependant, lorsque la passion ou l'intrigue défigurent les choses les plus simples, il devient indispensable d'en rétablir le caractère, afin que chacun puisse apprécier en connaissance de cause la marche des événements.

"Au mois de juillet dernier, lorsque les armées franco sardes et autrichiennes étaient en présence entre l'Adige et le Mincio, les chances étaient à peu près égales des deux côtés; car si l'armée franco-sarde avait pour elle l'influence morale des succès obtenus, l'armée autrichienne était numériquement plus forte, et s'appuyait non-seulement sur des forteresses redoutables, mais encore sur toute l'Allemagne, prête, au premier signal, à prendre fait et cause pour elle. Cette éventualité se réalisant, l'Empereur Napoléon était forcé de retirer ses troupes des bords de l'Adige pour les porter sur le Rhin, et dès lors la cause italienne pour laquelle la guerre avait été entreprise se trouvait sinon perdue, du moins grandement compromise.

"Dans ces graves circonstances, l'empereur pensa qu'il serait avantageux pour la France d'abord, pour l'Italie ensuite, de conclure la paix, pourvu que les conditions fussent conformes au programme qu'il s'était imposé et utiles à la cause qu'il voulait servir.

"La première question était de savoir si l'Autriche céderait par traité le territoire conquis; la seconde, si elle abandonnerait franchement la suprématie qu'elle s'était acquise dans toute la Péninsule; si elle reconnaîtrait le principe d'une nationalité italienne, en admettant un système fédératif; si enfin elle consentirait à doter la Vénétie d'institutions qui en fissent une véritable province italienne.

"Relativement au premier point, l'empereur d'Autriche céda sans contestation le territoire conquis, et, relativement au second, il promit les plus larges concessions pour la Vénétie, admettant pour son organisation future la position du Luxembourg vis-à-vis de la Confédération germanique; mais il mettait à cette concession, qu'il faisait *sine qui non*, le rétablissement des anciennes maisons souveraines dans leurs Etats.

"Ainsi la question se trouvait bien nettement posée à Villafranca; car l'empereur ne devait rien stipuler pour la Vénétie et se borner aux avantages acquis par ses armes, ou bien, pour obtenir des concessions importantes et la connaissance du principe de la nationalité, il devait donner son adhésion au retour des archiducs. Le bon sens traçait donc sa conduite, car il ne s'agissait nullement de ramener les archiducs avec le concours des troupes étrangères, mais au contraire, le précipite sur le pont, la tête la première. La chute fut si rapide qu'on ne la crut point volontaire, et même, dit-on, avec une côte fracturée. Il est alors être transporté sur le Caroccio.

"Une heure après, on tentait un débarquement. Des soldats de marine et des matelots s'étaient mis à terre, au milieu des bonnes et non sans de grandes difficultés. Ils s'avancaient bravement dans le feu d'une batterie de six canons et sous une pluie de balles et de fusées. Les troupes mongoles, armées d'arcs s'en servaient habilement à cette faible distance. En marchant ainsi, ils tombèrent dans une embuscade, deux fossés de cinq pieds de profondeur étaient devant eux, ils s'effrayèrent de la fusillade; mais prirent entre ces deux obstacles, ils s'entamèrent sans liberté de mouvement et l'on tomba redoublin sur eux un feu meurtrier qui leur coûta de grandes pertes.

"La nuit était survenue dans l'intervalle, les munitions étaient mouillées ou perdues, beaucoup d'hommes s'étaient noyés ou luttaient contre l'agonie. Aucun secours n'arrivait. Enfin, quand le jour reparut, l'escadre anglaise comptait 464 hommes de moins, et il fallut se résoudre à la retraite. Les Français avaient 14 morts et une cinquantaine de blessés, parmi lesquels on cite le commandant du *Duchayla*.

Le *Times* dit que les barbares qui ont si outrageusement rompu le traité conclu entre l'Angleterre et la Chine, apprendront maintenant quels sont les terribles châtiments que la civilisation impose à un manque de foi aussi insigne que sanguinaire dans ses conséquences, et seront l'objet d'une vengeance qu'ils devront eux-mêmes admettre comme nécessaire et juste.

Le *Times* déclare qu'il lui tarde d'apprendre comment il se fait que l'amiral anglais, après avoir remarqué les nouvelles constructions qui avaient été élevées à l'entrée du Peiho, n'a pas pris des mesures pour s'assurer du caractère de ces constructions, avant de tenter le passage. Il fait remarquer aussi que, depuis quelque temps, les Chinois avaient manifesté une attitude qui aurait dû engager l'amiral anglais dans les eaux de la Chine à prendre un surcroît de précaution. D'après le *Times*, cet officier aurait pu s'acquitter de ce devoir avec autant plus de facilité que, pendant cinq jours il a été à l'ancre devant l'embouchure du Peiho avant de tenter le passage.

Le *Times* considère une nouvelle guerre avec la Chine comme imminente.

Lorsque nous réfléchissons, ajoute-t-il, que les pertes d'officiers et d'hommes dans cette attaque sont beaucoup plus considérables que celles qu'a subies toute la flotte britannique dans son engagement avec les défenseurs de Sébastopol, le 17 octobre 1854, nous pouvons mieux en apprécier le caractère meurtrier, mais la conséquence la plus malheureuse de cette lutte, c'est qu'elle provoque nécessairement une nouvelle guerre."

RECOLTE DES VINS. — On lit dans *le Vignoron* du 10 septembre:

"Les lettres qui nous arrivent des pays producteurs constatent que l'état de la récolte, qu'on croyait d'abord très sérieusement compromise, s'est beaucoup amélioré; tout le monde s'accorde à dire qu'on aura une bonne demi-récolte.

"Est-ce à dire que les vins vont entrer dans une voie de baisse? Non, certes; tout fait présumer au contraire que la hausse faira encore quelques progrès; les propriétaires ne montrent en effet très exigeants, même pour les marchés conclus livrables à la vigne ou au pressoir.

"Que personne ne se fasse illusion; que la hausse se maintienne ou que leurs prétentions, que chacun opère d'après les résultats bien avérés: la production et le commerce ne peuvent qu'y gagner.

"En général, les nouvelles deviennent de plus en plus favorables; cependant on nous écrit du Midi que les excédans de la dernière récolte sont presque nuls, et que celle de cette année, quoique bien supérieure à celle à éprouvées, ne donnera que la moitié des produits d'une récolte ordinaire; les vins rares étant très demandés, et partout, dans le Var comme en Languedoc, on n'ait des prix très élevés pour les vins nouveaux.

"A Marseille, le calme des affaires en vins et spiritueux est rompu; l'espoir mal fondé de voir céder à de meilleurs sentiments les causes des bas prix qui se pratiquent sur notre place. Cependant ils se soutiennent et tendent à la hausse.

"Il faut s'attendre à la hausse pour la campagne 1859 1860, qui va s'ouvrir, ou tout au moins au maintien des prix actuels.

"Dans la Gironde, les prix sont très fermes.

"Dans la Bourgogne, dans le pays nantais, dans le centre et les deux Charente, la production et le commerce sont sur le qui-vive, et les affaires se trouvent presque suspendues.

Décédée hier à midi, à l'âge de vingt-huit ans, *Adélaïde*, épouse de Mr F. L'HERI-SET, et d'*Adelaïde* PARIS. Les parents et amis connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. de la Cathédrale, partie de chez son père, rue d'Hiéroire, entre Amour et Bons Enfants.

Décédée hier soir, à l'âge de 2 mois, Jeanne BAGUIN, fille de Pedro Bagur et de Juana Pons, sa mère. Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la maison de ses parents, rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union.

Palecio ayer noche, à la edad de dos meses, Juana BAGUR, hija de Pedro Bagur y de Juana Pons su madre, amigos y conocidos de la familia quedan convidados á asistir al entierro que tendra lugar esta tarde á las 4. El cuerpo está depositado en casa de la familia, calle de Grandes Hommes, entre la de Bagatelle y Union.

DEUX MAÇONIQUE JUS.

Vallée de la Nouvelle Orléans, 5 Oct. 1859
Vallée de la Nouvelle Orléans, 5 octobre 1859.

Les membres de la Loge Persévérance No 21, rue Bienville, sont priés de se réunir au No 21, rue Conti, ce jourd'hui, à 4 heures de relevée, pour assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu à 4 heures et demie du même jour, à la mémoire de Mme Clara Jones de CASTRO, son Bienaimée, épouse de Mr Thos. E. Castro, Vénérable A. de Castro, V. M. de la Loge Le Silencio No 9.

A. A. CAMON, V.-M.

Service funèbre.

Les amis et connaissances des familles Marionneaux sont priés de assister à la messe funèbre qui sera dite pour le repos de l'âme de feu JOSEPH MARIONNEAUX, à l'église ste Anne, rue St-Philippe, Jeudi matin, le 6 courant, à 7 heures du matin.

Nécrologe.

La paroisse Ioorville vient de subir une grande perte par la mort prématurée d'un de ses plusieurs les plus estimés, le plus aimé: JOSEPH BLANC est mort le 17 septembre à la force de l'âge et la plénitude de ses facultés, laissant une veuve et cinq enfans pour pleurer la meilleur de epoux et des plus tendres pères. Nous n'avons pas de faire les éloges funèbres, et exagéré du défunt; nous voulons que ce trait: il a été mari et père aussi simple, vrai, et sans prétention, comme il est la vie d'ici-dit que nous regrettons. Nous voulons, offrir à ses parents et amis éprouvés une consolation profondément sincère qui adoucit, sans pouvoir bâiser les fermer les plaies d'un cœur blessé par les flèches coupe du sort: l'on pédant, les regrets sincères de ceux qui l'ont connu et ont contribué à la rendre plus habile et plus savante cette chère fille, enfin, pour nommer les choses par leur nom, l'on doit dire, fort injustement à mon avis, que les Russes ont fortement influé sur ces événements.

Quoi qu'il en soit, ce n'étaient plus seulement des batteries à l'embouchure du Peiho qui se défendaient l'entrée et qui, pour le remarquer en passant, ont été reconstruites à l'européenne depuis l'ad-dernier, et armées de canons de gros calibre, s'étaient aussi des entacades en travers de la rivière, à des distances assez rapprochées, et, aux divers angles formés par les ouvrages du Peiho, des batteries rasantes qui devaient prendre en écharpe les bâtiments alliés.

Quelques jours ne passèrent en débats d'étiquette et cérémonie de toute sorte. Les envoyés étrangers, disait le mandarin en mission, seraient reçus à Pékin s'ils consentaient à s'y rendre par terre. Dans le cas contraire, on leur refuserait passage et l'on se battrait.

Le 25 juin, l'amiral anglais, fatigué de ces délais, donna l'ordre à ses bâtiments et aux deux chaloupes canonnières qui le suivaient de prendre position devant la première ou la seconde forteresse de pieux en fer. Deux d'entre elles, le navire amiral *Plover* et la canonnière *Opossum*, parvinrent à surmonter cet obstacle. Jusque là l'artillerie chinoise ne tonnait; mais quand les bâtiments anglais furent engagés entre la première et la seconde entacade, les Chinois ouvrirent un feu terrible qui dura plus de deux heures. Le *Plover* eut à en souffrir beaucoup. L'amiral envoya demander des renforts. La nuit se contrarie l'arrivée. L'amiral était blessé à la cuisse par un éclat de bois, qui pourra nécessiter l'amputation. Son bâtiment était tellement criblé qu'il fut fallut transporter son pavillon à bord de l'*Opossum*. Intimat le sang-froid de Nelson à Trafalgar. Il ne fit plusieurs dans une position élevée pour bien voir le combat et donner de la son ordres; mais bientôt un boulet de canon, atteignant le support où il se trouvait, le précipite sur le pont, la tête la première. La chute fut si rapide qu'on ne la crut point volontaire, et même, dit-on, avec une côte fracturée. Il fut alors être transporté sur le Caroccio.

Une heure après, on tentait un débarquement. Des soldats de marine et des matelots s'étaient mis à terre, au milieu des bonnes et non sans de grandes difficultés. Ils s'avancaient bravement dans le feu d'une batterie de six canons et sous une pluie de balles et de fusées. Les troupes mongoles, armées d'arcs s'en servaient habilement à cette faible distance. En marchant ainsi, ils tombèrent dans une embuscade, deux fossés de cinq pieds de profondeur étaient devant eux, ils s'effrayèrent de la fusillade; mais prirent entre ces deux obstacles, ils s'entamèrent sans liberté de mouvement et l'on tomba redoublin sur eux un feu meurtrier qui leur coûta de grandes pertes.

La nuit était survenue dans l'intervalle, les munitions étaient mouillées ou perdues, beaucoup d'hommes s'étaient noyés ou luttaient contre l'agonie. Aucun secours n'arrivait. Enfin, quand le jour reparut, l'escadre anglaise comptait 464 hommes de moins, et il fallut se résoudre à la retraite. Les Français avaient 14 morts et une cinquantaine de blessés, parmi lesquels on cite le commandant du *Duchayla*.

Le *Times* dit que les barbares qui ont si outrageusement rompu le traité conclu entre l'Angleterre et la Chine, apprendront maintenant quels sont les terribles châtiments que la civilisation impose à un manque de foi aussi insigne que sanguinaire dans ses conséquences, et seront l'objet d'une vengeance qu'ils devront eux-mêmes admettre comme nécessaire et juste.

Le *Times* déclare qu'il lui tarde d'apprendre comment il se fait que l'amiral anglais, après avoir remarqué les nouvelles constructions qui avaient été élevées à l'entrée du Peiho, n'a pas pris des mesures pour s'assurer du caractère de ces constructions, avant de tenter le passage. Il fait remarquer aussi que, depuis quelque temps, les Chinois avaient manifesté une attitude qui aurait dû engager l'amiral anglais dans les eaux de la Chine à prendre un surcroît de précaution. D'après le *Times*, cet officier aurait pu s'acquitter de ce devoir avec d'autant plus de facilité que, pendant cinq jours il a été à l'ancre devant l'embouchure du Peiho avant de tenter le passage.

Le *Times* considère une nouvelle guerre avec la Chine comme imminente.

Lorsque nous réfléchissons, ajoute-t-il, que les pertes d'officiers et d'hommes dans cette attaque sont beaucoup plus considérables que celles qu'a subies toute la flotte britannique dans son engagement avec les défenseurs de Sébastopol, le 17 octobre 1854, nous pouvons mieux en apprécier le caractère meurtrier, mais la conséquence la plus malheureuse de cette lutte, c'est qu'elle provoque nécessairement une nouvelle guerre."

ATTENTION

VENTE A CRÉDIT.

Marchandises fraîches, fraîches, Marchandises fraîches.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de marchandises qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Bluche & Lamount, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente de marchandises fraîches de saison, étrangères et du pays, qui aura lieu, à 10 heures, par Vincent & Co, à leurs magasins d'encan, No 56, rue de la Levée.

Le navire Lancashire, capitaine Olson, de Marseille, est en débarquement. Les négociants qui ont pris de notre leurs permis dans le délai de cinq jours, sont de qui leurs marchandises seront envoyées chez les entrepôts publics, à leurs risques et risques.

Nlle-Orléans, 4 octobre 1859.

FIAMBO & VIGNÉ Jn, 22 rue Conti

Le navire ELIZABETH ELLIS, capt Pengo, est en débarquement au pouce Ex 38, Decatur District. Les négociants sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours, et de faire entrer leurs marchandises sur le Levée, sinon, lesdites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

4 oct. H. FLANAGAN,
No 38, Vieille Levée

MM. J. AUG. FERNANDEZ et A. FERNANDEZ ayant cessé l'intérêt de MM. M. Moll et J. Moll dans notre société, le nom de la société sera dorénavant ALVAREZ, FERNANDEZ & Co.

ALVAREZ & Co.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1859.

La société existant à Monroe, Texas, sous la raison FLANAGAN & BRUTHER dertous une succursale de la même et la nom de la société changé, à partir de cette date, en celui de FERNANDEZ, ALVAREZ & Co.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1859. 5oct—1f

Si quelqu'un a vu Bernard de Pesse, par erreur, une lettre adressée à J. B. Pignolo & Co, il obligera beaucoup les soussignés en la leur remettant, car elle contient un échantillonnage et vous faire pour des ouvriers avariés de la Havane par le brick A. Sacker. Ce échantillonnage est de cette nature n'est de valeur que pour eux.

J. B. PIGNOLO & Co,
Nos 10 et 11 rue Front,
entre Decatur et Crossman, N. O.

5 oct—2 j—2 p

OUVERTURE!

D'UN NOUVEAU MAGASIN

DE NOUVEAUTÉS.

LUCAS & MASSON,

Encaisser Royale et Conti,

ANNONCENT respectueusement au public qu'ils viennent pour engager et assurer leurs nombreux clients et amis de leur nouvelle et vaste assortiment complet des marques latinisées, Porte-ons, Rouges, Verts, Bleus, Violets, Jaunes, Roses, Rouges